

Contrôle sanitaire

“ Quelques chiffres ”

16
communes
concernées

28
baignades
en eau douce

145
prélèvements échelonnés
de juin à août



La qualité des eaux de baignade fait l'objet d'une surveillance sanitaire. L'Agence régionale de la santé (ARS) réalise le contrôle sanitaire des eaux de baignade.

Au-delà de l'organisation de la surveillance analytique durant la saison estivale, de la gestion des alertes et des épisodes de pollution en lien avec le maire responsable de l'eau de baignade, l'ARS assure l'information des collectivités ainsi que des usagers. Elle présente le classement de la qualité des eaux de baignades en application de la réglementation en vigueur (*Directive européenne 2006/7/CE*). Les sites classés en qualité « insuffisante » font l'objet d'un suivi particulier de l'ARS visant à assurer la mise en place d'interdictions temporaires en cas de pollution et de travaux correctifs sur les sources de pollutions afin d'améliorer la qualité de l'eau à moyen terme. Les sites en qualité insuffisante à la fin de la saison 2020 pour lesquels les mesures de gestion ne sont pas satisfaisantes feront l'objet d'une fermeture la saison suivante.

La nouvelle réglementation encourage les gestionnaires à réaliser des fermetures préventives pour éviter l'exposition des baigneurs aux épisodes de pollution à court terme. Ces fermetures préventives des plages témoignent d'une bonne gestion si ces épisodes ne sont pas trop fréquents. Elles ont pour but de garantir que la qualité de l'eau de baignade est satisfaisante en permanence quand la baignade est autorisée.

Un site Internet dédié à la qualité des eaux de baignade permet d'accéder directement en « temps réel » durant la saison estivale aux résultats des contrôles, ainsi qu'aux informations relatives à l'équipement dont disposent les plages :

<http://baignades.sante.gouv.fr>



Sur la plage, hors de l'eau, il existe de nombreux risques pour la santé : les brûlures du soleil, la déshydratation, les malaises dus à la chaleur, les allergies, les blessures avec des bris de verre, etc. Pour profiter pleinement de la baignade, tout en réduisant les risques d'accident et en évitant de nombreux désagréments, consultez les conseils de prévention sur le site Internet de l'ARS Paca :

www.paca.ars.sante.fr (Rubrique : *Votre santé* > *Santé environnement* > *Eaux* > *Eaux de baignade*).

Contact : ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr



Qualité des de eaux de baignade

dans les Hautes-Alpes

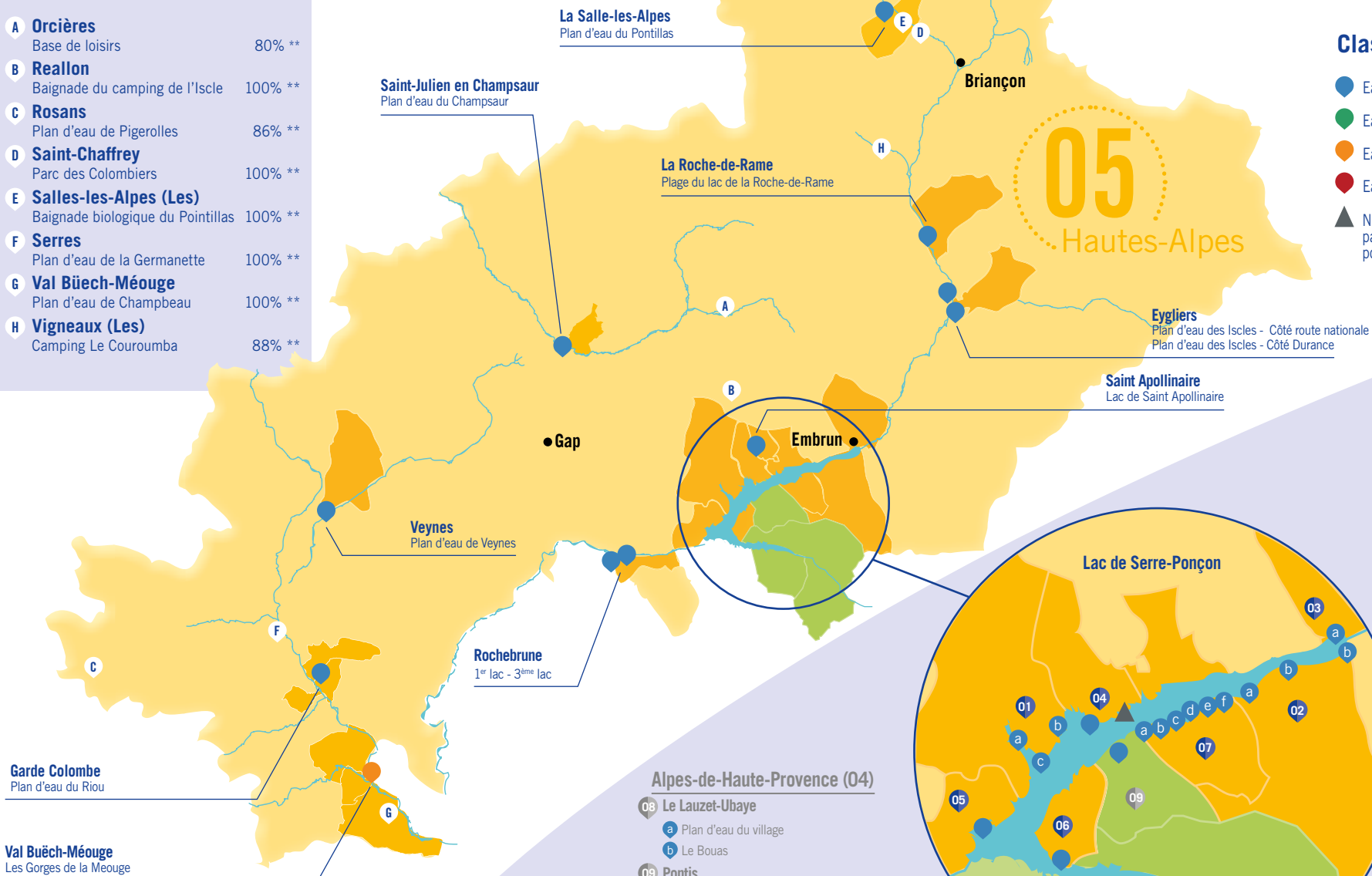
Saison 2020

(classements calculés sur la base des analyses de 2016 à 2019)

Baignade artificielle**

** Les baignades artificielles ne sont pas soumises à classements : pourcentage de conformité par rapport aux recommandations de l'ANSES du 23 janvier 2017.

A Orcières	Base de loisirs	80% **
B Reallon	Baignade du camping de l'Isclé	100% **
C Rosans	Plan d'eau de Pigerolles	86% **
D Saint-Chaffrey	Parc des Colombiers	100% **
E Salles-les-Alpes (Les)	Baignade biologique du Pointillas	100% **
F Serres	Plan d'eau de la Germanette	100% **
G Val Büech-Méouge	Plan d'eau de Champbeau	100% **
H Vigneaux (Les)	Camping Le Couroumba	88% **



Garde Colombe
Plan d'eau du Riou

Val Büech-Méouge
Les Gorges de la Méouge

La Salle-les-Alpes
Plan d'eau du Pontillas

Saint-Julien en Champsaur
Plan d'eau du Champsaur

La Roche-de-Rame
Plage du lac de la Roche-de-Rame

Briançon

Eyglies
Plan d'eau des Iscles - Côté route nationale
Plan d'eau des Iscles - Côté Durance

Saint Apollinaire
Lac de Saint Apollinaire

Veynes
Plan d'eau de Veynes

Rochebrune
1^{er} lac - 3^{ème} lac

Alpes-de-Haute-Provence (04)

- 08 Le Lauzet-Ubaye**
 - a Plan d'eau du village
 - b Le Bouas
- 09 Pontis**
 - Colonie Jeunesse Avenir
- 10 Saint-Vincent-Les-Forts**
 - Camping municipal

100%*

Baignades conformes

* Hors baignades artificielles

Classement des baignades :

- Eau de qualité excellente
- Eau de bonne qualité
- Eau de qualité suffisante
- Eau de qualité insuffisante
- ▲ Nouvelle baignade ne disposant pas suffisamment de données pour bénéficier d'un classement

01 Chorges

- a Baie de Chanteloube
- b Baie Saint-Michel
- c Le grand pré-Les Tremouilles

02 Crots

- a Les eaux douces
- b Chanterenne

03 Embrun

- a Plan d'eau plage
- b Plage Sud Embrun

04 Prunières

- Le Roustou
- ▲ Le Nautic

05 Rousset

- Baignade flottante-Bois vieux

06 Sauze (Le)

- Port Saint-Pierre (plage)

07 Savines le Lac

- a Adolescents CCCAS
- b G.C.U.
- c Les Eygoires-Camping
- d Les Eygoires-Rampe de mise à l'eau
- e Plage de la voilerie
- f Combette